

COMPTE RENDU

DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En application des articles L 2121-15 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur CORDONNIER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

CONVENTION CONCERNANT LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

La Maison de Justice et du Droit vient de s'installer dans les locaux de l'ancien tribunal place du Château. Le Conseil Général prête les locaux, les services judiciaires apportent les moyens matériels et la ville met à disposition deux agents. Une convention définit les missions de ce service et son fonctionnement (la convention est jointe à la présente convocation).

Voté à l'unanimité

ENQUETE PUBLIQUE POUR L'EXTENSION DU CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DE VILLEHERVIERS

La Société SITA Centre Ouest a déposé un dossier d'extension de son centre de stockage à Villeherviers sur 11,45 hectares. Le site devrait accueillir chaque année pendant 20 ans 60 000 tonnes de déchets non dangereux jusqu'en 2015 puis 50 000 tonnes jusqu'en 2032. L'avis du Conseil Municipal est demandé à l'occasion de l'enquête publique qui se déroule du 23 novembre 2012 au 4 janvier 2013 à la mairie de Villeherviers.

Voté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

AVENANT N° 3 AU CAHIER DES CHARGES POUR L'AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC D'EAUX USEES

Une solution technique a été trouvée au problème d'odeurs des boues de la station d'épuration actuelle. Il s'agit de construire un hangar de stockage des boues après chaulage dans un lieu isolé pour empêcher leur exhalaison. La Société Véolia se propose de procéder à cet investissement, d'un montant de 1 150 000 € HT, en contrepartie d'une prolongation du contrat d'affermage du service public d'eaux usées de huit ans jusqu'au 31 décembre 2021 sans augmentation du prix de base du m³ assaini facturé aux usagers. (L'avenant n° 3 au cahier des charges est joint à la présente convocation).

Voté à la majorité (1 contre : M. GABILLAS)

CHARTRE SUR LA BIODIVERSITE

Le rapport et la charte sont joints à la présente convocation.

Voté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS DE REPRISE DES LAMPES USAGEES ISSUES DU CIRCUIT MUNICIPAL

Deux conventions avec Récylum, organisme agréé par le Ministère de l'Ecologie, et OCAD3E définissent les modalités de fourniture et d'enlèvements gratuits à la déchetterie de conteneurs spécifiques pour le traitement/recyclage des lampes usagées, et les conditions de leur collecte sélective.

Voté à l'unanimité

OPERATIONS IMMOBILIERES

POLE EMPLOI : VENTE D'UN TERRAIN A 3 VALS AMENAGEMENT

La ville vend un terrain d'environ 3 000 m² de la parcelle cadastrée section AP n° 350 au prix de 47 euros le mètre carré à la Société 3 Vals Aménagement pressentie par Pôle Emploi pour la construction de ses futurs locaux (le plan parcellaire est joint à la présente convocation).

Voté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

PRU DU QUARTIER SAINT-MARC : OPERATIONS JACQUES GABRIEL EN CENTRE VILLE

En raison de la diminution des aides à la construction de logements sociaux, il est proposé d'accorder une subvention de 12 500 euros par logement pour les 8 qui seront construits au carrefour de la Victoire et 8 autres rue de Château Gaillard. Pour chaque opération, les aides seront versées en deux annuités.

Voté à la majorité (1 contre : M. GABILLAS)

ZAC DE LA GRANGE 1 : VENTE D'UN TERRAIN

Un artisan romorantinais a demandé à acquérir le dernier terrain disponible sur la ZAC de la Grange 1, cadastré section CI n° 57, de 2 014 m², au prix de 7,62 euros le m², soit 15 346,68 € (le plan parcellaire est joint à la présente convocation).

Voté à la majorité (1 contre : M. GABILLAS)

FIXATION DES BAUX DE LA MAISON PLURIDISCIPLINAIRE A VOCATION MEDICALE

Les travaux de réalisation de la maison pluridisciplinaire à vocation médicale sont en cours de finition. Cinq cabinets médicaux seront disponibles et un cabinet d'infirmières. Il est proposé d'autoriser Monsieur le Sénateur-Maire à signer les baux notariés.

Voté à la majorité (1 abstention : M. DUJARDIN et 1 contre : M. GABILLAS)

VOIES COMMUNALES : MISES A JOUR, CLASSEMENTS ET DENOMINATIONS

➤ **Mises à jour et classements :**

Le rapport, les trois annexes et les plans parcellaires sont joints à la présente convocation.

Voté à l'unanimité

➤ **Dénominations :**

Les propositions suivantes ont été votées à l'unanimité :

- ✓ officialisation de la dénomination de la **Rue du Petit Chambord** qui part de la rue du Moulin Rouge jusqu'au CR n° 10
- ✓ officialisation de la dénomination de la **Rue des Grenouillères** (partie du CR n° 81) qui part de la rue Maurice Leclert jusqu'aux parcelles AL n° 184 et 100
- ✓ prolongation de l'**Allée des Genêts** jusqu'à la rue du Village des Papillons
- ✓ dénomination de la voirie entre la rue Gaston Rivière et l'Allée des Genêts : **Rue des Joncs**
- ✓ dénomination de la voie de desserte du lotissement TDLH à partir du 15 route de Selles sur Cher : **Allée de Beauvais**
- ✓ dénomination de la voie interne de la ZAC de la Grange 1 et 2 parallèle à la déviation nord-ouest : **Rue des Chardonnnes**
- ✓ dénomination de la voie entre l'ancienne route de Villefranche et l'avenue Georges Pompidou : **Rue des Vieilles Vignes"**

RESTAURATION DU CHŒUR DE L'EGLISE SAINT-ETIENNE : REITERATION DES DEMANDES DE SUBVENTION

Le rapport est joint à la présente convocation.

Voté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2EME GENERATION AVEC LA C.A.F. : RENOUELEMENT

La C.A.F. a proposé le renouvellement du contrat enfance jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2012 pour une durée de quatre ans. Les actions retenues pour le secteur jeunesse sont l'accueil de loisirs, l'espace jeunes des Favignolles, la coordination. Pour le

secteur enfance, le Relais Assistantes Maternelles, le multi-accueil des Rossignols et la micro-crèche des Favignolles, et la coordination. L'aide financière de la C.A.F. telle que prévue dans ce contrat marque une dégressivité de 132 000 € en 2012 à 121 000 € en 2015.

Voté à l'unanimité

CONVENTION AVEC L'A.P.A.J.H. 41 POUR LA CREATION D'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT A L'ECOLE EMILE MARTIN

L'A.P.A.J.H. 41, gestionnaire de l'I.M.E. Joseph Perrin, qui a installé une unité décentralisée dans les locaux de l'ancienne école du Mail des Tilleuls, prévoit la création d'une unité d'enseignement délocalisée au sein de l'école élémentaire Emile Martin. Une convention tripartite avec l'Education Nationale définit la localisation et le statut de cette unité et règle les problèmes d'assurance, de transport, de fonctionnement, de repas et d'intervention des personnels pour l'année scolaire 2012-2013 avec reconduction tacite.

Voté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR L'INSTALLATION D'ANTENNE PAR S.F.R. SUR LE CHATEAU D'EAU DES CHEMINETS

La convention pour l'installation de relais radiotéléphonie avec S.F.R. vient à échéance. Il est proposé de la renouveler sur le château d'eau pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} juillet 2013 pour une redevance annuelle révisable de 4 400 € H.T.

Voté à l'unanimité

CONVENTIONS DE SERVITUDE POUR L'INSTALLATION D'OUVRAGES DE DISTRIBUTION ET DE RACCORDEMENT E.R.D.F.

Des conventions avec E.R.D.F. prévoient l'installation de câbles de distribution et coffrets aux Favignolles sur les parcelles BO n° 657 – 679 et 742 et à Saint-Marc sur la CD n°509. Monsieur le Sénateur-Maire est autorisé à les signer ainsi que les actes notariés constituant les servitudes.

Voté à la majorité (1 contre : M. GABILLAS)

USINE DES LICES : MODIFICATION DE L'ECHEANCIER DE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL

Le rapport est joint à la présente convocation.

Voté à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OU ORGANISME : ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'ACOMPTES

Le rapport et les conventions sont joints à la présente convocation.

➤ **Versement d'acomptes**

Voté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

➤ **Attribution de subventions :**

- **Association Romo Grimp : 200 euros**

Voté à l'unanimité

- **Lycée Professionnel Denis Papin : 1 100 euros**

Voté à l'unanimité

- **Association départ. des Pupilles de l'Enseignement Public du Loiret : 150 euros**

Voté à l'unanimité

REMISE GRACIEUSE DE PENALITE CONCERNANT DES TAXES D'URBANISME

Il est proposé d'accorder une remise gracieuse de pénalité à Mme BRODARD Audrey et M. COUTURIER Stéphane – N° P.C. : 19409R0063, pour la somme de 117,92 euros, à la SCI ROMORANTIN JARDIN DES 3 ROIS – N° PC : 19409R0059, pour la somme de 2 199,16 euros.

Voté à l'unanimité

DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Le rapport est joint à la présente convocation.

➤ **Décision modificative n° 4 du budget principal**

Voté à la majorité : 4 abstentions (M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. GABILLAS)

➤ **Décision modificative n° 1 du budget annexe de l'eau**

Voté à la majorité : 4 abstentions (M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. GABILLAS)

➤ **Décision modificative n° 1 du budget annexe de l'assainissement**

Voté à la majorité : 4 abstentions (M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. GABILLAS)

➤ **Décision modificative n° 3 du budget annexe Loisirs, Culture, Pyramide et Sudexpo**

Voté à la majorité : 4 abstentions (M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. GABILLAS)

AUTORISATION DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET DE L'EXERCICE 2013

Le rapport est joint à la présente convocation.

Voté à la majorité : 4 abstentions (M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. GABILLAS)

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2013 : DEMANDE DE SUBVENTION

Il est proposé de demander une aide financière pour la rénovation de la façade de l'école Emile Martin pour **83 265,08 € HT**, ainsi que pour trois opérations qui n'ont pu être retenues l'année passée, à savoir la mise en sécurité de la voirie rue de la Richaudière pour **961 538,50 € HT**, la reprise de l'assainissement rue de Loreux pour **60 237,23 € HT** et l'agrandissement du garage municipal pour **62 773 € HT**.

Voté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

PERSONNEL COMMUNAL

Le rapport est joint à la présente convocation.

- **Modification du tableau des effectifs**
- **Mise à disposition**
- **Rémunération d'intervenants**
- **Emplois d'Avenir**
- **Demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse suite à un vol avec effraction au multi accueil des Rossignols**
- **Recrutement d'un contractuel**

Voté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2011 DU S.I.D.E.L.C.

Le rapport d'activités du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir et Cher pour l'année 2011 est joint à la présente convocation.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport.